

2.1 Valeur ajoutée des entreprises

En 2020, l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers a réalisé un **chiffre d'affaires** de 3 666 milliards d'euros et généré une **valeur ajoutée** de 1 044 milliards d'euros ► **figure 1**. Les secteurs de l'industrie et du commerce réalisent à eux seuls les deux tiers du chiffre d'affaires total, et un peu moins de la moitié de la valeur ajoutée totale. Les consommations intermédiaires des entreprises dépendent beaucoup de l'activité. L'industrie apparaît très consommatrice d'intrants (énergie, matières premières, pièces détachées, etc.). Son **taux de valeur ajoutée** est ainsi structurellement plus faible (26,6 %) que celui du secteur des services aux entreprises (53,8 %), dont l'activité requiert peu d'intrants mais du personnel très qualifié (bureau d'étude, gestion financière, etc.).

La valeur ajoutée générée par les entreprises est répartie entre les différents acteurs privés et publics de l'économie. Ainsi, une part de la valeur ajoutée est allouée aux facteurs de production (travail et capital). En 2020, la rémunération des salariés représente 51 % de la valeur ajoutée, alors que la part de celle du capital, *via* l'**excédent brut d'exploitation (EBE)**, s'élève à 24 %. Après rémunération des facteurs de production, la valeur ajoutée restante revient à l'État sous forme d'**impôt sur la production** (net des **subventions**) à hauteur de 6 % et de **cotisations sociales** à hauteur

de 20 %. Ce partage de la valeur ajoutée varie selon le secteur, car il reflète les différences de structure de production : plus le capital est gros, plus la part de la valeur ajoutée qui le rémunère est importante. Ainsi, dans l'industrie, secteur très intensif en capital, l'EBE représente 25 % de la valeur ajoutée, tandis que dans l'hébergement-restauration, il ne pèse que 11 %.

En 2020, parmi les entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs, la moitié des microentreprises génèrent chacune moins de 15 400 euros de valeur ajoutée, tandis que la moitié des grandes entreprises (GE) en génèrent plus de 692 millions d'euros chacune ► **figure 2**. Au sein d'une catégorie d'entreprise, les disparités sont fortes, en particulier dans celle des microentreprises : le **rapport interquartile** vaut 19, contre 3 au sein des autres catégories.

La **productivité apparente du travail** augmente avec la taille de l'entreprise, en lien avec la structure de production plus capitaliste des grandes entreprises. En 2020, pour la moitié des **unités légales indépendantes** et employeuses, la productivité par **équivalent temps plein (ETP)** est inférieure à 50 000 euros, tandis que pour la moitié des **firmes multinationales sous contrôle français** (respectivement **sous contrôle étranger**), elle dépasse 71 000 euros par ETP (respectivement 88 600 euros par ETP) ► **figure 3**. ●

► Définitions

Les **impôts sur la production** sont des versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne sur la production et l'importation de biens et services, l'emploi de main-d'œuvre et les actifs utilisés à des fins de production.

Les **subventions** sont des transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne (UE) versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

Les **cotisations sociales** sont des cotisations dues par les employeurs aux régimes de sécurité sociale ou à d'autres régimes d'assurance sociale liés à l'emploi en vue de garantir le bénéfice de prestations sociales à leurs salariés.

Chiffre d'affaires (CA), valeur ajoutée (VA), taux de valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation (EBE), rapport interquartile, productivité apparente du travail, unité légale indépendante, équivalent temps plein, firme multinationale sous contrôle français (étranger) : voir *Glossaire*.

► 1. Chiffre d'affaires et valeur ajoutée agrégés en 2020

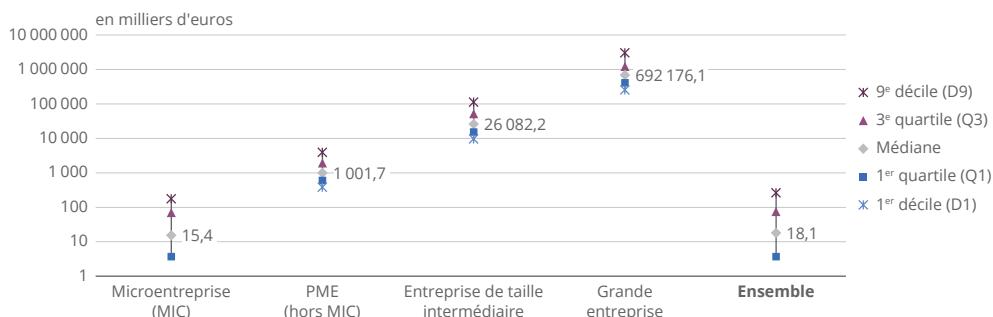
	Chiffre d'affaires		Consommations intermédiaires		Valeur ajoutée		Taux de valeur ajoutée
	en milliards d'euros	en %	en milliards d'euros	en %	en milliards d'euros	en %	en %
	a		b		c = a - b		c / a
Secteur							
Industrie	1 095,0	29,9	803,6	30,7	291,4	27,9	26,6
Construction	314,9	8,6	212,0	8,1	102,9	9,9	32,7
Commerce	1 331,6	36,3	1 112,4	42,4	219,1	21,0	16,5
Transports et entreposage	197,1	5,4	125,0	4,8	72,1	6,9	36,6
Hébergement-restauration	75,4	2,1	48,1	1,8	27,4	2,6	36,3
Information-communication	210,8	5,8	111,8	4,3	98,9	9,5	46,9
Activités immobilières	78,5	2,1	36,5	1,4	42,0	4,0	53,5
Services aux entreprises	319,1	8,7	147,4	5,6	171,7	16,5	53,8
Services aux particuliers	43,0	1,2	25,0	1,0	18,0	1,7	41,9
Catégorie d'entreprise							
Microentreprise (MIC)	477,2	13,0	307,6	11,7	169,6	16,3	35,5
PME (hors MIC)	834,2	22,8	584,1	22,3	250,2	24,0	30,0
Entreprise de taille intermédiaire	1 106,6	30,2	827,1	31,5	279,5	26,8	25,3
Grande entreprise	1 247,5	34,0	903,1	34,5	344,3	33,0	27,6
Ensemble	3 665,5	100,0	2 621,9	100,0	1 043,6	100,0	28,5

Lecture : en 2020, les microentreprises ont généré 169,6 milliards d'euros de valeur ajoutée.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane 2020.

► 2. Dispersion de la valeur ajoutée par catégorie d'entreprise en 2020



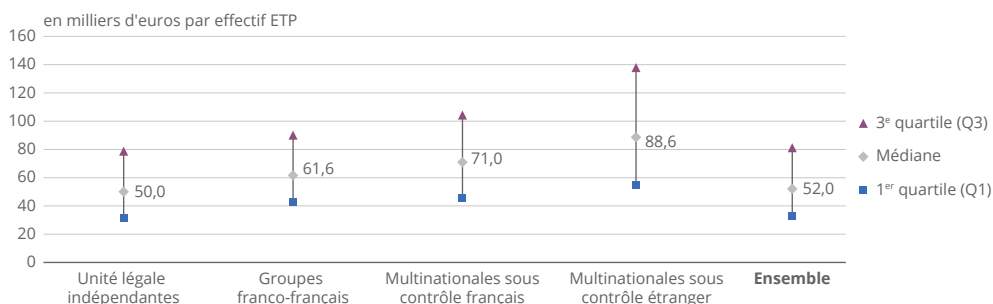
Note : il n'y a pas de premier décile pour les microentreprises puisque la valeur est négative et l'échelle est logarithmique.

Lecture : en 2020, la moitié des microentreprises génèrent moins de 15,4 milliers d'euros de valeur ajoutée.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane 2020.

► 3. Dispersion de la productivité apparente du travail par type de contrôle en 2020



Lecture : en 2020, la moitié des unités légales indépendantes ont une productivité du travail inférieure à 50,0 milliers d'euros par effectif en équivalent temps plein (ETP).

Champ : France, entreprises employeuses des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane 2020.